

Communiqué de presse du 12 mai 2015

INTÉGRATION HANDICAP

Faîtière suisse des organisations de personnes handicapées

Table ronde sur l'intégration des personnes handicapées dans le marché du travail

Le Conseil fédéral donne un signal important en faveur des personnes handicapées

Intégration Handicap prend note avec satisfaction que le Conseil fédéral recommande d'accepter le postulat «Pour une conférence nationale en faveur de l'intégration des personnes handicapées sur le marché du travail». La table ronde demandée vise à mettre en œuvre des mesures qui permettent d'éliminer les obstacles rencontrés par les personnes handicapées dans l'accès au marché du travail. L'intervention de Pascale Bruderer Wyss, conseillère des États et présidente d'Intégration Handicap, sera traitée par le Conseil des États au cours de la prochaine session d'été.

En 2011, le Conseil fédéral avait lancé l'initiative destinée à combattre la pénurie de personnel qualifié dans le but de valoriser le potentiel de la main d'œuvre indigène. Or, suite à l'initiative sur l'immigration de masse et l'évolution incertaine due à la cherté du franc suisse, la mesure, lancée en réponse à l'évolution démographique, s'est retrouvée davantage en ligne de mire. Dans le cadre de ces efforts, la Confédération a pris des mesures afin de promouvoir l'emploi des femmes et des personnes âgées. Jusqu'ici, l'important potentiel des personnes handicapées a été négligé.

Bon nombre de personnes handicapées actuellement sans travail sont motivées et en mesure d'assumer des tâches sur le premier marché du travail. Même si la détection et l'intervention précoce ont permis ces dernières années de maintenir en emploi davantage de personnes atteintes dans leur santé, force est de constater que les objectifs de la dernière révision de l'AI concernant la réintégration dans le marché du travail de personnes handicapées aujourd'hui rentières ne sont de loin pas atteints. Seule une intégration efficace des personnes handicapées permet de tenir compte de leurs besoins personnels, d'une part, et des impératifs d'un assainissement à long terme de l'AI, d'autre part.

Implication directe des personnes concernées

Par son soutien apporté au postulat et au projet d'une conférence nationale, le Conseil fédéral a reconnu le potentiel des personnes handicapées et donné un signal favorable à l'amélioration de la situation. L'intervention d'Intégration Handicap demande expressément que la conférence nationale associe directement, outre les autorités et institutions concernées, également les personnes handicapées. Si l'on veut que l'intégration professionnelle soit efficace, il faut mettre l'accent sur les compétences et les qualifications de la personne, indépendamment de son handicap.

La CDPH engage la Suisse à l'action

Les revendications d'Intégration Handicap vont de pair avec les engagements que la Suisse a signés en ratifiant la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH). Celle-ci exige entre autres que l'on offre aux personnes handicapées la possibilité de gagner leur vie en accomplissant un travail, que des aménagements raisonnables soient apportés aux lieux de travail en faveur des personnes handicapées et que des programmes de retour à l'emploi soient mis en œuvre (article 27).

Contacts:

Pascale Bruderer Wyss, conseillère des États et présidente d'Intégration Handicap, 076 527 17 56
Julien Jaekle, directeur d'Intégration Handicap, 078 666 02 59, julien.jaekle@integrationhandicap.ch

Intégration Handicap est la voix unifiée des 1'200'000 personnes handicapées vivant en Suisse. La faîtière des organisations de personnes handicapées s'engage pour l'inclusion de toutes les personnes handicapées ainsi que pour le respect de leurs droits et de leur dignité.

Intégration Handicap réunit 21 associations de personnes handicapées et organisations d'entraide actives à l'échelon national ou dans une région linguistique et défend les intérêts des personnes handicapées.

www.integrationhandicap.ch